



DÉCLARATION COMMUNE DES ORGANISATIONS SYNDICALES À PROPOS DE LA MANIFESTATION DES AGENTS LORS DU CTP DU 20 JANVIER 2011

Avant d'aborder les questions à l'ordre du jour de ce CTPD, les organisations syndicales tiennent à revenir sur l'attitude de la direction lors de la manifestation qui a marqué le CTPD de localisation des emplois supprimés le 20 janvier 2011.

Ce jour là, les agents ont répondu massivement à l'appel unitaire de leurs organisations syndicales et sont venus exprimer leur désaccord et leurs inquiétudes.

Plus de 100 agents, issus des deux filières, ont pris sur leur temps personnel pour se rendre à la Trésorerie Générale.

Ils espéraient sinon l'abandon des suppressions d'emplois du moins une réponse à leurs questions, posées à travers la déclaration lue par les organisations syndicales.

Votre refus du dialogue avec eux, votre proposition de rencontrer une délégation, les ont choqués.

Nous tenions à vous le dire, et à le faire acter par cette déclaration, dont nous vous demandons de la joindre au procès-verbal.

Il est en effet des circonstances où le dialogue social ne se limite pas aux instances paritaires.

Face aux conséquences des suppressions d'emplois, sur l'exercice des missions, sur les conditions de travail, c'est devant l'ensemble des agents que les explications doivent être données.

Nous vous avons offert l'occasion de vous exprimer devant nous tous, vous ne l'avez pas saisie, c'est une occasion ratée qui augure mal d'un dialogue social réel à la DDFIP du Tarn.

Car les questions que nous avons posées, et auxquelles vous n'avez pas répondu, demeurent et devront trouver une réponse, que vous le vouliez ou non.

Albi, le 3 février 2011